



## Règlement intérieur de l'école de Saint Pierre du Regard DES DROITS ET DES DEVOIRS

### Droits :

- J'ai le droit d'être différent(e).



- J'ai le droit d'être protégé(e) contre les violences, les moqueries, les insultes, ...



- J'ai le droit d'être instruit(e) gratuitement.

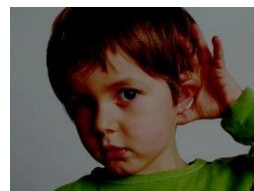
- J'ai le droit d'être respecté(e) : je ne dois subir aucune violence physique, à l'école ou ailleurs.



- J'ai le droit de connaître les règles et de les comprendre pour mieux les respecter.  
Elles me seront expliquées chaque année.



- J'ai le droit d'être entendu(e) et écouté(e)

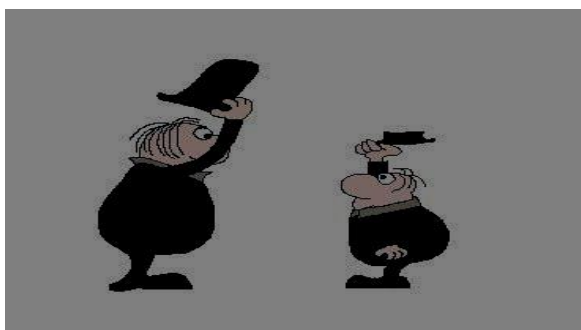


### Devoirs :

- Je dois être à l'heure.



- Je dois respecter les adultes et les saluer.



- Je dois être poli(e) avec mes camarades et les adultes.



- Je dois être habillé(e) correctement et arriver propre à l'école.



- Je n'amène aucun objet dangereux à l'école.



- Je n'amène pas de jouets, de jeux avec écran, de téléphones portables ni de bijoux précieux.



- Je ne dois pas jeter mes déchets par terre, mais utiliser les poubelles mises à disposition. Le soir après la classe, je ramasse les papiers par terre et je range la classe.



- Je dois tirer la chasse d'eau lorsque je passe aux toilettes et je dois me laver les mains après.



- Je ne dois pas grimper sur les grillages / murs à l'intérieur ou à l'extérieur de la cour



- Je dois faire attention au matériel de l'école.

ATTENTION!



- Je ne dois pas courir dans les couloirs de l'école, ni crier...

